

Fiche descriptive sur les Zones humides de Ramsar

(telle qu'approuvée par la recommandation C.4.7 de la Conférence des Parties contractantes, Montreux, Suisse - Juillet 1990)

NOTA: Avant de remplir cette fiche, prière de lire les lignes directrices qui comprennent un exemplaire d'une fiche remplie.

Les fiches remplies sont à adresser à: T.A. Jones, Base de données de Ramsar, BIROE, Slimbridge, Gloucester GL2 7BX, Angleterre.

1. Pays: Rép de GUINEE 2. Date: 02.04.93 3. Numéro de référence: 06
(à remplir par le responsable de la base de données)

4. Nom et adresse du compilateur: Abdel Kader BANGOURA - chargé de la Convention de RAMSAR - Division Protection de la Nature et de ses Ressources - DNE - Ministère des Ressources Naturelles, des Energies et de l'Environnement
BP: 4665 (P) Telex 22 350 MIN Géo G. E. - Conakry - Guinée

5. Nom de la zone humide: ILE BLANCHE (ILES DE LOOS)

6. Date de l'inscription sur la Liste de Ramsar: 18.11.92

7. Coordonnées géographiques: 9°26'N - 13°46'O

8. Situation générale: (par ex. région administrative et grande ville la plus proche). L'ILE BLANCHE (ILE DE LOOS) est un archipel en face de Conakry. C'est l'îlot le plus méridional de cet archipel circulaire. À l'est de l'île KASSA

9. Superficie: (hectares) 10 ha

10. Type de zone humide: (voir classification ci-jointe, également approuvée par la recommandation C.4.7 de Montreux). Zone humide côtière. C'est le lieu de reproduction des tortues de mer. Type 4: îlot rocheux
Type 5: îlot sableux-plag.

11. Altitude: (moyenne et/ou maximale et minimale) 23 m

12. Description: (esquisse en deux ou trois phrases des principales caractéristiques de la zone humide)

îlot rocheux latéritique et ferrallitique, recouvert de sable fin et grossier. Quelques plantes de mangroves furent trouvées en janvier 1989 et existent encore; présence extraordinaire des coraux (recifs coralliens) et des espèces de poissons rares (à l'appart 89. A. Kader Bangoura) vivant plongées sous-marines.

13. Traits physiques: (par ex. géologie; géomorphologie; origine - naturelle ou artificielle; hydrologie; type de sol; qualité de l'eau; profondeur de l'eau; permanence de l'eau; fluctuations du niveau d'eau; amplitude des marées; bassins versants; régions d'aval; climat)

Amplitude moyenne de marée: 3.6 m (British Adm. chart. n° 395). À marée basse, cette île et l'îlot Copri se joignent. L'île est avoisinée par des eaux relativement profondes.

14. Caractéristiques écologiques: (4 principaux types d'habitats et de végétation)

Dernier refuge substantiel en Guinée des tortues de mer, zone des recifs coralliens (île corail) et des espèces de poissons rares.

15. Régime foncier et propriété:

(a) du site

Propriété de l'Etat

X (b) des zones environnantes

idem

16. Mesures de conservation en vigueur: (catégorie nationale et statut juridique des aires protégées - y compris d'éventuelles modifications des limites; pratiques de gestion; existence et éventuelle mise en oeuvre d'un plan de gestion officiellement approuvé)

X domaines classés de l'Etat

17. Mesures de conservation proposées mais pas encore appliquées: (par ex. plan de gestion en préparation; proposition officielle de création d'une aire protégée)

X éventuel projet d'un éco-tourisme et de délimitation du périmètre de l'île corail

18. Modes actuels d'occupation des sols; principales activités humaines

(a) sur le site

Ne s'applique pratiquement pas à cette zone

(b) aux alentours/dans le bassin versant

19. Perturbations et menaces, y compris changements dans les modes d'occupation des sols, et principaux projets de développement: (facteurs pouvant avoir un impact négatif sur les caractéristiques écologiques de la zone humide)

X (a) sur le site

- fréquentation de l'île blanche et de l'île corail
- ramassage des œufs de tortues et capture de cette espèce en voie de disparition
- harponnage des espèces rares
- plongées sous-marines clandestines pour le prélèvement des coraux

(b) aux alentours / dans le bassin versant

- pollution marine par des navires
- pêche artisanale
- sport en mer

20. Valeurs hydrologiques et physiques: (recharge de la nappe souterraine, maîtrise des crues, captage des crues, prévention de l'érosion côtière etc.)

En saison hivernale et jusqu'en février, coule un source d'eau potable au pied de l'île corail. Ce qui est très curieux, dans cette île entourée d'eau de mer.

21. Valeurs sociales et culturelles: (par ex. production de poissons, foresterie, signification religieuse, site archéologique)

- Pêche artisanale à petite échelle (de subsistance)
- rites cosmopolites beaucoup influencés par l'ethnie Sousou-
- Sites archéologiques: zone de naufrage des navires (au temps du commerce en inde). épaves de navires dans le fond marin

22. Faune remarquable: (par ex. espèces uniques, rares, menacées ou d'importance biogéographique; fournir les données numériques si elles existent)

Tortues de mer, barakuda ..

23. Flore remarquable: (par ex. espèces ou communautés uniques, rares, menacées ou d'importance biogéographique)

Pas d'informations

24. Recherche et équipements scientifiques: (par ex. projets actuellement en cours, présence d'une station de terrain)

Le Centre de Recherche Scientifique et Océanographique de Roghané (CERESCO) de Conakry pourrait disposer des données océanographiques sur les îles de Loos.

25. Education et information: (par ex. centre d'accueil des visiteurs, stations d'observation, brochures, possibilités de visites de groupes scolaires)

Etant située à proximité immédiate de Conakry (environ 7 km au large, à vol direct), l'île de Loos pourrait servir de lieu d'éducation via les médias ou pour les écoles. La possibilité de visites restreintes du site ou de la zone et / ou les éclosons est à étudier

26. Récréation et tourisme: (indiquer si la zone humide est utilisée pour la récréation ou le tourisme; indiquer le type, la fréquence et l'intensité de cette utilisation)

Voir point 25 précédent

27. Organisme de gestion: (nom et adresse de l'organisme responsable de la gestion de la zone humide)

Direction Nationale de l'Environnement - Direction N° des Forêts et Chasse
Ap: 3118 - Telex 22 350 Min Geo GE
Conakry - Guinée

28. Juridiction: (territoriale - c'est-à-dire état ou région - et fonctionnelle - c'est-à-dire Ministère de l'Agriculture, Ministère de l'Environnement etc.)

Ministère des Ressources Naturelles, des Energies et de l'Environnement
Ap: 295 - Telex 22 350 Min Geo GE
Conakry - Guinée

29. Références bibliographiques: (prière d'indiquer seulement les références scientifiques et techniques)

Altenburg W.-J. van der Kamp. 1989. Etude ornithologique préliminaire de la zone humide côtière du nord-ouest de la Guinée. Joint report of W1W0 and ICBP. W1W0-rept 23, Zeist and ICBP study report 30, Cambridge
Altenburg W. J. van der Kamp 1991. The ornithological importance of coastal wetlands in Guinea. A W.-J. van der Kamp-rept 91.02 / ICBP study report no 17 / W1W0 rept 35; Veenwouden / Cambridge / Zeist. A. Koder Benguela - 1989. rapport mission / BNE

30. Raisons de l'inscription: (prière d'indiquer lesquels des critères de Ramsar adoptés selon la recommandation C.A.15 de la Conférence de Montreux s'appliquent à ce site)

Critères: 2a; 2c
Zone de séjour et de ponte des tortues de mer et des espèces rares.
Site par excellence des récifs coralliens

31. Carte du site (prière de joindre la carte la plus récente et la plus détaillée disponible, de préférence à une échelle au minimum de 1:25,000 ou de 1:50,000)

carte marine URSS 34406 G 1981 1:100.000